

Bilan simplifié de la section BAS RHIN pour l'année 2024

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	9382	9382
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	13633	17758
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-246	-4126
					Total(1)	22769	23015
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	22770		22770	23016	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	22770	0	22770	23016	total(1+2+3+4+5)	22769	23015

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	39226	39333	Produits d'exploitation(1)	38926	34765
achats	507	655	Cotisations	27965	28443
autres charges externes	108	99	Subventions	0	1200
autres services extérieurs	18231	20482	Autres produits	9405	4749
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	1556	373
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	20381	18096			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	294	442
Charges exceptionnelles(3)	240	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)		0	Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	39466	39333	total(1+2+3+4)	39221	35207
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-246	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de Section 6700

Exercice clos au 31 décembre 2024

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le [31/12/2024](#) dont le total est de [22770](#) euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de [246](#) euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

[Néant](#)

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↙

[Néant](#)

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

[Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.](#)

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

[Néant](#)

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

[Dans le cadre de ses actions de solidarité, il a été accordé dans l'exercice par notre syndicat des aides pour un montant de 240 euros.](#)

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 2 salariés dont :
 - 1 cadre : Trésorière Départementale
 - 1 cadre supérieur : Secrétaire Départemental

Bilan des ressources de la section BAS RHIN pour l'année 2024

Ressources de l'année 2024	
Cotisations reçues.....	27 965,22 €
Reversement de cotisations.....	12 704,25 €
Subventions reçues.....	0,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	9 405,05 €
Produits financiers perçus.....	294,23 €
Total des ressources.....	24 960,25 €